

DROITS D'INSCRIPTION – Année universitaire 2011-2012

➤ **TARIFS diplômes nationaux:**

Les droits d'inscription des diplômes nationaux sont fixés chaque année par arrêté ministériel.

	Cursus Licence Licence pro DUT Capacité en droit		Cursus Master		Cursus Doctorat	
	Diplôme principal	Diplôme supplémentaire	Diplôme principal	Diplôme supplémentaire	Diplôme principal	Diplôme supplémentaire
DROITS DE SCOLARITE	177	118	245	161	372	249
MEDECINE PREVENTIVE (obligatoire)	4,57	/	4,57	/	4,57	/
SECURITE SOCIALE (en fonction de votre situation)	203	/	203	/	203	/
SPORT (facultatif)	10	/	10	/	10	/

Les étudiants boursiers (obligation de présenter la notification de bourse au moment de l'inscription) doivent régler la somme de 4,57 euros (ou 14,57 euros avec la cotisation sport).